

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24648**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion Mention Economie Appliquée Spécialité Management et évaluation des projets et des programmes publics (MEPPP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances, 122b Modèles économétriques ; Méthodes d'analyse économique, 332n Expertise sociale et projets sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel :

réalise des expertises et conduit de projets dans le domaine de l'évaluation et du management de projets et programmes publics.

- Il collecte et organise le traitement de données afin de développer des fonctions d'observation, d'anticipation et d'évaluation.
- Il organise et anime des dispositifs d'observation et d'étude dans différents champs des politiques économiques et sociales tels que la santé, l'éducation, l'emploi, le secteur associatif, etc.
- Il participe à la définition et à l'évaluation des politiques publiques et des orientations stratégiques des collectivités en commandant, réalisant et pilotant des études.
- Il a une connaissance des finances et de la programmation budgétaire publiques
- Il monte des dossiers techniques, administratifs et financiers
- Il assure le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche d'action et d'évaluation
- Il réalise des audits de fonctionnement d'une structure.
- Il rédige des rapports d'aide à la décision.
- Il restitue, diffuse et promeut des résultats d'étude.
- Il développe et anime des partenariats et des réseaux professionnels.
- Il assure une veille informationnelle et sectorielle du milieu socio-économique.
- Il assure une gestion administrative et budgétaire des projets.

Ce diplômé

- Maîtrise les techniques statistiques de traitement des données lui permettant de mettre en œuvre la collecte, la gestion et le traitement d'informations quantitatives et qualitatives, les conduites d'entretien (Base de données, statistiques, enquêtes...) et la veille informationnelle pour développer les fonctions d'observation, d'analyse et d'anticipation.
- En mobilisant des outils d'aide à la décision, il est capable de réaliser des synthèses des connaissances, d'élaborer et utiliser d'outils d'observation, d'évaluation, de gestion et de cartographie, d'analyse prospective et présentation des stratégies d'actions
- En tenant compte de l'environnement de l'action publique nationale ou territoriale, il est capable de piloter des projets d'évaluation : conception et conduite de diagnostic d'organisation et d'analyse comparatives, analyse de situation, analyse du système d'acteurs, mobilisation de ressources techniques, humaines, financières, management et animation de projets

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans des collectivités territoriales (commune, département, région), dans des organismes d'Etat (Ministères, HALDE, Préfecture, DRASS, DREAL ...) dans des chambres consulaires (CRCI, CCI), dans des établissements publics (ORM, ORS, Pôle emploi, parc naturels, pays,), dans des cabinets d'études, dans des associations de promotion, dans des associations professionnelles, dans des collectivités et agences locales.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé d'études
- Chargé de mission évaluation / communication/ concertation
- Cadre de la fonction publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La durée du parcours du Master est de 2 ans, soit 4 semestres. Elle est structurée en 20 unités d'enseignement (UE).
 La formation représente entre 475 et 525 heures de présence selon le parcours de l'étudiant pour la première année.
 La formation représente entre 351 et 401 heures de présence selon le parcours de l'étudiant pour la deuxième année.

- N°UE Unités d'enseignement Crédits ECTS
- Semestre 1
- 01 : Analyse des structures industrielles et des marchés (3 ECTS)
- 02 : Economie publique (3 ECTS)
- 03 : Analyse des politiques publiques (3 ECTS)
- 04 : Géographie économique (3 ECTS)
- 05 : Économie du développement (3 ECTS)
- 06 : Gestion des bases de données (3 ECTS)
- 07 : Traitement des données socio-économiques (3 ECTS)
- 08 : Anglais (3 ECTS)
- 09 : Gestion des projets (6 ECTS)
- Semestre 2
- 10 : Finance d'entreprise (3 ECTS)
- 11 : Finances publiques (3 ECTS)
- 12 : Economie de l'innovation (3 ECTS)
- 13 : Economie de l'environnement (3 ECTS)
- 14 : Projet professionnel et de recherche (6 ECTS)
- Choix de deux groupes parmi les 3 groupes suivants
- Groupe 1
- 15 : Développement des territoires (cours) (3 ECTS)
- 16 : Projets de développement et actions locales (séminaire) (3 ECTS)
- Groupe 2
- 17 : Economie de l'énergie et des ressources naturelles (cours) (3 ECTS)
- 18 : Analyses du secteur de l'énergie et stratégies (séminaire) (3 ECTS)
- Groupe 3
- 19 : Méthodes d'évaluation (cours) (3 ECTS)
- 20 : Expériences d'évaluation (séminaire) (3 ECTS)
- Semestre 3
- Cours obligatoires (27 crédits) :
- 01 : Pratiques de l'évaluation (3 ECTS)
- 02 : Management public (3 ECTS)
- 03 : Séminaire management et conduite de projets d'évaluation (3 ECTS)
- 04 : Techniques d'enquêtes et expériences (3 ECTS)
- 05 : Econométrie (3 ECTS)
- 06 : Régulation des marchés et politiques publiques (3 ECTS)
- 07 : Contrôle de gestion (3 ECTS)
- 08 : Evaluation dans le domaine sanitaire et de santé publique (3 ECTS)
- 09 : Evaluation dans les domaines de l'éducation et de l'emploi (3 ECTS)
- Choix de 3 crédits obligatoires
- 10 : Système d'information géographique (3 ECTS)
- 11 : Méthodes d'évaluation environnementale et efficacité (3 ECTS)
- Semestre 4
- 12 : Mémoire professionnel (30 ECTS)

L'évaluation des connaissances se fait par une combinaison d'examens terminaux, de contrôle continu, de rapport et de soutenance. Une UE est acquise si sa note est supérieure ou égale à 10 ou si le semestre dans lequel elle se trouve est validé. Un semestre est validé si sa moyenne générale est supérieure ou égale à 10, ou, pour la première année, si la moyenne générale à l'année est supérieure ou égale à 10. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

Le bénéfice des unités d'enseignement acquises est illimité. À l'issue de cette formation le candidat a validé 120 crédits européens (ECTS) qui s'ajoutent aux 180 crédits de la licence, soit au total 300 crédits européens.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé de 50% d'enseignants et 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé de 50% d'enseignants et 50 % de professionnels

En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n° 20120139 en date du 6 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2012-2013 : 7 étudiants certifiés dont 3 filles et 4 garçons

2013-2014 : 7 étudiants certifiés dont 4 filles et 3 garçons

2014-2015 : 13 étudiants certifiés dont 3 filles et 10 garçons

Autres sources d'information :

formations.univ-amu.fr

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix Marseille université

Faculté d'économie et de gestion

14, rue Puvis de Chavannes

13231 Marseille Cedex 01,

Historique de la certification :

Création en 2012.